

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue jeudi le 11 avril 2013 à 17h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
M. Pierre Bonneau, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller.

Absents : Mme Isabelle Cyr, conseillère et Messieurs Dany Chapdelaine et Claude Jeanson, conseillers.

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 8 avril à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 17h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Madame France L. Maurice siège à titre de directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim.

1. ORDRE DU JOUR

2013-04-59

Il est proposé par le conseiller M. Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller M. Pierre Bonneau,

QUE l'ordre du jour spécial soit accepté tel que présenté :

0. Constatation de l'avis de convocation et quorum
1. Adoption de l'ordre du jour spécial ;
2. Engagement d'un gestionnaire de projet-travaux d'infrastructures;
3. Offre de la compagnie EXP;
4. Demande au MAMROT/Direction des infrastructures : considération des honoraires professionnels du gestionnaire de projet dans le montant de la subvention accordée TECQ 2010-2013;
5. Modification du titre par Demande de subvention au Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC).
6. Questions de l'assemblée ;
7. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2. ENGAGEMENT D'UN GESTIONNAIRE DE PROJET-TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURES.**

2013-04-60

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville veut réaliser avec succès et dans les délais prescrits les travaux relatifs à la mise aux normes de ses infrastructures tels qu'acceptés par le MAMROT dans sa lettre du 12 mars 2013.

Attendu que le MAMROT a déjà avisé la municipalité du Village de Lawrenceville dans sa lettre du 12 mars 2013 comme suit : « Toutefois, la réalisation, d'ici le 31 décembre 2013, de tous les travaux projetés demeure incertaine. Afin que les versements soient maintenus en décembre

prochain, votre village devra nous soumettre d'ici le 15 octobre prochain, un état d'avancement des travaux qui démontre que les contrats de tous les travaux majeurs de 2013 ont été octroyés. L'avancement des travaux sera considéré par le Ministère dans sa décision de maintenir les versements.

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville optimise déjà le rendement de ses effectifs en ressource humaine et que malgré tous les échéanciers du projet sont très serrés.

Il est proposé par le conseiller M. Derek Grilli
Appuyé par le conseiller M. Éric Bossé

Que Monsieur Denis Leclerc soit engagé à titre de consultant pour la gestion du projet des travaux d'infrastructures pour le programme TEQ 2010-2013 au taux horaire de 30\$ plus les frais de déplacements selon la politique en vigueur pour les déplacements

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

Madame Isabelle Cyr se joint à nous à 17 h 40 minutes

3. OFFRE DE LA COMPAGNIE EXP.

2013-04-61

Attendu que la firme d'EXP a fait parvenir une offre de service en date du 5 avril 2013 en rapport avec le projet de réhabilitation hydraulique d'un tronçon de la conduite d'eau potable sur la rue Dandenault.

Attendu que pour la réalisation de ce mandat, les honoraires professionnels seront facturés sur une base forfaitaire pour un montant de 14,500\$.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville mandate la firme EXP de Sherbrooke pour la réalisation du projet de réhabilitation hydraulique d'un tronçon de la conduite d'eau potable sur la rue Dandenault aux conditions énoncées dans leur offre de service du 5 avril 2013 (Réf : LAUM-00025839) au montant forfaitaire de 14,500\$ plus les taxes applicables.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. DEMANDE AU MAMROT/DIRECTION DES INFRASTRUCTURES : CONSIDÉRATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DU GESTIONNAIRE DE PROJET DANS LE MONTANT DE LA SUBVENTION TECQ 2010-2013.

2013-04-62

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville a accepté la démission de sa directrice générale Madame Ginette Bergeron en date du 8 mars 2013.

Attendu que la directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim engagée par la municipalité ne s'estime pas en mesure de faire le suivi du projet de mise aux normes des infrastructures municipales tel que déposé au MAMROT dans le cadre du programme de subvention TECQ 2010-2013.

Attendu que la personne éventuellement engagée au poste de directeur général et secrétaire-trésorier ne sera pas en mesure, étant donné la date prévisible de son entrée en fonction, de mener à terme ce dossier dans les délais imposés.

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville, pour pallier cette difficulté, a procédé à l'embauche d'un gestionnaire/chargé de projet afin qu'il pilote le dossier pour la partie qui relève de la municipalité.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Cyr,
Appuyé par le conseiller Pierre Bonneau

Que la municipalité du Village de Lawrenceville demande au ministère des Affaires municipales et des régions ainsi qu'à la direction des infrastructures administratrice du programme de subvention TECQ 2010-2013 de considérer les honoraires professionnels du gestionnaire/chargé de projet au même titre que les honoraires professionnels de la firme de génie conseil qui interviendra au dossier et considérés comme une dépense admissible dans le cadre de la subvention accordée à la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE (FAIC).

2013-04-63

Attendu que la municipalité du Village de Lawrenceville désire présenter une demande de financement dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC), auprès du Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Il est proposé le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville mandate par les présentes Monsieur Michel Carbonneau, maire, comme représentant autorisé pour présenter une demande de financement au FAIC d'un montant de quarante mille dollars (40 000\$) pour la réalisation du projet « Notre Parc-Notre Santé »

Que la municipalité du Village de Lawrenceville désigne comme personne-ressource autorisée pour le projet Monsieur Derek Grilli et Monsieur Pierre Bonneau désigné comme personne-ressource secondaire.

Que la municipalité du Village de Lawrenceville participe au financement du projet « Notre Parc-Notre Santé » jusqu'à concurrence de quarante mille dollars (40 000\$), soit 50% du coût total dudit projet et ce à même ses fonds généraux de l'année 2013.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune personne n'assiste à la présente séance extraordinaire

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

2013-04-64

Tous les points à l'ordre du jour spécial étant épuisés et qu'aucun point ne peut être ajouté en vertu de l'article 153 du code municipal, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, que la présente séance soit levée à 18 heures 25 minutes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

*France L. Maurice, directrice générale intérim
secrétaire-trésorière par intérim*